



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES/BITCHE

RAPPORT D'ACTIVITE







SOMMAIRE

| LE CONTEXTE | 2 |
|---|-----------|
| LES MODALITES D'ORGANISATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT | 3 |
| LES TRAVAUX DU CONSEIL DE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT | 4 |
| LE JEU DE PAYS / Fernand KANZLER référent | 4 |
| LE PROJET EXPRESSION CITOYENNE / Benoit KIEFFER référent | 5 |
| PRODUIT TOURISTIQUE AUTOUR DU VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE / Fran HOFFMANN référent | ncis 5 |
| REDYNAMISATION DES CENTRALITES / Philippe SCHLOTTERBECK référent | 6 |
| BILINGUISME / Florence SORIANO-GAFIUK référente | 6 |
| SENSIBILISATION DES JEUNES A LA SECURITE / Benoit KIEFFER référent | 7 |
| PROMOTION DE LA SANTE / Annie STOCKY référente | 7 |
| DES PRISES DE CONTACT ET DES POINTS REGULIERS | 8 |
| COMMUNICATION ET REPRESENTATION | 8 |
| ANNEXES | 12 |

LE CONTEXTE

Les Conseils de développement ont été créés par la Loi Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire - LOADDT, dite loi Voynet de 1999.

Les lois de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles - MAPTAM (janvier 2014) et Nouvelle Organisation Territoriale de la République - NOTRe (août 2015) confortent les missions de ces Conseils de développement et les généralisent aux intercommunalités de plus de 20 000 habitants (50 000 auparavant).

La loi **Egalité et Citoyenneté** du 28 janvier 2017 maintient les Conseils de développement, mais sans les rendre obligatoires pour les EPCI de moins de 20 000 habitants.

Constitués de citoyens bénévoles, de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs, les Conseils de développement permettent de faire émerger une parole collective, sur des questions d'intérêt commun et ainsi de contribuer à enrichir la décision politique.

Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS) est la structure porteuse du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines. Dans ce cadre et depuis 2002, le SMAS soutient l'animation du Conseil de développement du Pays, regroupant des représentants de la société civile. Le format du Conseil de développement a été revu en 2017 : d'une centaine de membres comptant des élus intercommunaux, il est passé à une trentaine de membres sans élu politique.



Le Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines (au 1er janvier 2017)

LES MODALITES D'ORGANISATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Pour mémoire, en juin 2017, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, la Communauté de Communes du Pays de Bitche et le Syndicat mixte du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS) ont délibéré de manière concordante sur les conditions de mutualisation et d'accompagnement du Conseil de développement.

Le Conseil de développement a été installé officiellement le 6 décembre 2017 à Sarreguemines.

Plusieurs réunions plénières ont ensuite permis de définir les conditions de sa gouvernance ainsi que les thématiques sur lesquelles il souhaitait travailler.

Les réunions sont alternées entre réunions plénières générales et ateliers thématiques auxquels chacun est libre de participer, ou non, selon ses centres d'intérêt et ses disponibilités.

En fonction des thématiques traitées, le Conseil de développement peut inviter ou associer des personnes « extérieures » qui n'en sont pas membres officiels (« experts », volontaires...). En 2018, le Conseil de développement a défini ses modalités de gouvernance et les thématiques prioritaires sur lesquelles il souhaitait travailler.

Les réunions plénières permettent de faire le point sur l'actualité, la gouvernance, les propositions faites en ateliers... pour validation avec l'ensemble des membres. Les ateliers thématiques sont dédiés au projet qui correspond.

Tous les membres du Conseil de développement sont destinataires de toutes les invitations et comptes-rendus produits.

Modifications apportées à la composition initiale du Conseil de développement le 12 mars 2018

- M. WERNET, désigné au titre de la thématique « environnement » dans la composition initiale du Conseil de développement, ne souhaite plus siéger en tant que membre permanent. Proposition lui a été faite de le solliciter en tant qu'expert selon les projets et réflexions engagés.
- M. BRUA, directeur du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord a souhaité être remplacé par M. KOFFLER Philippe, également agent du Parc et habitant du Pays de Bitche. En raison d'un changement de statut, M. KOFFLER a également quitté le Conseil de développement en septembre 2018.

En 2019, le Conseil de développement a ouvert ses travaux à des invités en cours d'année :

Annie STOCKY,

Patrice MULLER,

Guy ADAM.

LES TRAVAUX DU CONSEIL DE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

En 2019, le Conseil de développement s'est réuni régulièrement, soit en réunion plénière générale, soit en réunion thématique.

Le 20 septembre 2018, M. Fernand KANZLER est élu Président du Conseil de développement.

Le 19 septembre, Fernand KANZLER a cédé la présidence. Florence SORIANO-GAFIUK lui a succédé.

Des **réunions plénières** se sont tenues : le 17 janvier, le 7 mars, le 5 juin, le 19 septembre, le 12 décembre.

- Le 17 janvier : Points d'actualité.
- Le 7 mars: Présentation de la démarche « Plan Climat Air Energie Territorial » de la Communauté de Communes du Pays de Bitche par M. VOGEL, Vice-Président de la Communauté de Communes, et Laurent DROSS, chargé de mission Plan Climat de la Communauté de Communes.
- Le 5 juin : Point d'actualité.
- Le 19 septembre : Election de Mme SORIANO-GAFIUK à la présidence du CDD ; Points d'actualité.
- Le 12 décembre : Points d'actualité.



En 2019, certains projets ont pu être approfondis tels que le jeu de pays, le projet « expression citoyenne » et le projet de produit touristique autour du vélo à assistance électrique ; d'autres projets ont été reconfigurés ou réorientés (redynamisation des centralités, bilinguisme).

LE JEU DE PAYS / Fernand KANZLER référent

Le Conseil de développement a répondu à un appel à manifestation d'intérêt émis par l'association nationale des pays. Cet appel à projet visait à accompagner 2 à 3 pays dans l'élaboration d'un jeu de société valorisant leur territoire. Un dossier de candidature a été élaboré en début d'année par les services du SMAS en collaboration avec le Conseil de développement.

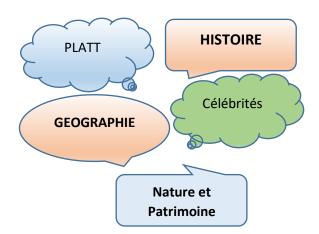
La candidature du Pays de Sarreguemines Bitche ayant été retenue, le Conseil de développement s'est attaché à rechercher des mécènes pour financer ce projet : des rencontres avec des représentants du Crédit Mutuel le 7 juin et le 5 novembre, et de Smart le 9 juillet, ont permis de définir les contours de leur association à ce projet.



Des thèmes et sous-thèmes constituant une base pour l'élaboration des questions ont été précisés en comité de pilotage du 21 mars et du 14 mai.

Le SMAS a accompagné l'éditeur dans l'organisation de ses visites et la rencontre de référents sur le territoire au cours de la seconde quinzaine d'août.

Le partenariat avec l'association nationale des pays a fait l'objet d'une journée d'information. A Paris, le 10 septembre, les pays lauréats et la maison d'édition ont pu échanger sur la procédure et les étapes du projet (Vanina Chauvet et Manuel Rossi y ont participé).



En parallèle, des rencontres avec les partenaires volontaires pour participer à l'élaboration d'un coffret de pions « Deluxe » ont permis d'engager les travaux de réalisation de ces pions : chantiers d'insertion de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines, CIAV, Musées de Sarreguemines, un artisan chaudronnier de Sarreguemines et le Centre 3S.





Le projet se poursuit pour une livraison en octobre 2020. Le jeu sera donc disponible à la vente au dernier trimestre 2020.

LE PROJET EXPRESSION CITOYENNE / Benoit KIEFFER référent

Le projet « expression citoyenne » a fait l'objet d'échanges avec les lycées du territoire afin de favoriser la prise de parole des jeunes, qui est réinterrogée dans le cadre de la réforme du bac notamment.

Le 9 juillet, une réunion associant deux lycées volontaires (les lycées Teyssier de Bitche et Pange de Sarreguemines) a permis de définir une proposition d'accompagnement financier du Conseil de développement en faveur de l'oralité. Une convention a été élaborée avec ces deux lycées et validée en comité syndical du SMAS.

Le lycée Teyssier a fait appel à un comédien dès la fin d'année 2019. Le lycée Pange devrait quant à lui faire appel à ses enseignants (ce qui ne répondrait alors pas aux termes de la convention signée). Un bilan de l'opération sera dressé à la rentrée scolaire 2020 au plus tard.

PRODUIT TOURISTIQUE AUTOUR DU VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE / Francis HOFFMANN référent

Le 13 mars a eu lieu une réunion d'échanges avec des partenaires potentiels (les offices de tourisme de Bitche et de Sarreguemines, la Fédération des clubs vosgiens et le CD57 cyclotourisme) autour d'un concept de produit touristique : sur la base du vélo à assistance électrique, à destination des familles sur des sentiers atypiques (forêts, hors des pistes cyclables classiques...).

Le 12 septembre, une délégation du CDD a rencontré des représentants de l'Office de Tourisme et du Club cyclo de Wangenbourg, en Alsace. Cet échange sur site a aussi permis de tester un circuit VTT.

Le 29 novembre, Francis HOFFMANN a rencontré Jean-Marie GEHL, Président du Club Vosgien de Soucht, le Club Vosgien de Soucht ayant déjà développé des circuits permanents pour VTT. Les échanges ont porté sur cette initiative et sur les freins à dépasser pour mener à bien un tel projet.

Pour 2020, un à deux circuits test devront être proposés pour les soumettre pour avis aux partenaires potentiels (ONF...).

REDYNAMISATION DES CENTRALITES / Philippe SCHLOTTERBECK référent

Concernant les problématiques de redynamisation des centralités, le Conseil de développement est associé aux réflexions du SCoT visant à reposer les orientations d'aménagement commercial du territoire. La possibilité de se rapprocher de l'Université pour analyser la situation du territoire a été étudiée et mise en attente au vu des travaux engagés au niveau du SCoT.

Plusieurs comités de pilotage locaux se sont tenus en 2019, associant des représentants du commerce, des agriculteurs, des élus, des chambres consulaires...

Les travaux de concertation sont poursuivis en 2020 pour définir une stratégie d'aménagement commercial pour le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), à décliner ensuite dans les documents d'urbanisme locaux...



BILINGUISME / Florence SORIANO-GAFIUK référente

Les réflexions engagées en 2018 pour la mise en œuvre d'un projet en faveur du bilinguisme auprès des jeunes ont été réorientées vers un projet de concours à destination des élèves du territoire (CM2 - 4è).

En effet, tous les acteurs locaux sont convaincus de la nécessité de développer le bilinguisme. Malheureusement, les arguments couramment avancés pour la promotion de la langue allemande (économie, emploi...) trouvent rarement écho auprès de nos jeunes.



Le projet vise donc à interroger les élèves sur cette question pour qu'à leur tour, ils puissent mettre des mots et des images sur l'importance pour eux, dans une approche ludique et de plaisir, de développer des compétences linguistiques en allemand.

Le projet prendrait la forme d'un concours organisé autour d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des écoles et collèges : les élèves participants seront invités à présenter une production (vidéo, chanson, poème...) sur la chance de vivre dans un territoire frontalier.

Le clip "Grenzgänger/Frontalier" du groupe de hip-hop *Zweierpasch* offre un bel exemple de production vivante qui stimule l'envie d'apprendre l'allemand.



Zweierpasch ou Double deux et le rap qui rapproche les jeunes Français et Allemands

A l'issue du concours, une phase d'exploitation serait amorcée : il s'agirait pour le Conseil de développement de s'appuyer sur les réalisations des enfants pour construire une nouvelle communication de promotion de la langue allemande, adaptée aux sensibilités des publics scolaires, et d'une manière plus générale, d'entrer dans une démarche d'actions éducatives franco-allemandes.

Ce projet est en cours de définition.

SENSIBILISATION DES JEUNES A LA SECURITE / Benoit KIEFFER référent

Les jeunes sont souvent peu visibles en hiver à la sortie des établissements scolaires. Une campagne de sensibilisation pourrait être mise en place et un kit « visibilité » proposé.

Des réflexions ont été engagées afin de comptabiliser le nombre de jeunes potentiellement concernés et des prototypes de badges réfléchissants ont été réalisés.

PROMOTION DE LA SANTE / Annie STOCKY référente

Annie STOCKY, invitée au CDD en cours d'année, a proposé de travailler sur un projet portant sur la promotion de la santé et plus particulièrement de la santé mentale.

Ce projet pourrait se traduire sous la forme de deux évènementiels au cours de la semaine nationale de la santé mentale en mars 2021 :

- conférence débat avec un professionnel (en soirée, en semaine);
- forum de professionnels : santé, notaires, psychologues... en direction des aidants comprenant 1 ou 2 ateliers thématiques sous forme de table ronde (un samedi matin).



Ce projet reste à préciser.

DES PRISES DE CONTACT ET DES POINTS REGULIERS

Le Conseil de développement a rencontré un certain nombre de partenaires tout au long de l'année afin de communiquer sur son existence et ses projets ou en vue de développer certains projets.

- Rencontre de la Région, service multilinguisme (M. STAATH) et enseignement (M. KIEFFER) le 9 janvier;
- RDV à l'Université de Nancy avec M. STEBE, enseignant chercheur en sociologie le 28 janvier ;
- Rencontre d'un représentant du collectif en faveur d'un tram sur la liaison ferrée Sarreguemines-Bitche le 5 mars ;
- Présentation du projet Ottomobile (valorisation de l'allemand) à M. ZINGRAFF, adjoint au maire de Sarreguemines, le 15 mars ;
- Rencontre des conseillers départementaux du Canton de Sarreguemines M. CUNAT et MME FIRTION le 27 mars ;
- Rencontre de MME MAREAU, de l'Inspection Académique, le 27 mai.

L'avancement des projets et le bon fonctionnement du Conseil de développement ont également nécessité des temps d'échanges réguliers entre les responsables d'ateliers ou les présidents et l'équipe du SMAS : le 12 février, le 21 février, le 6 mars, le 3 juin, le 18 juin, le 12 novembre.

Enfin, les membres du Conseil de développement ont été informés des travaux de la **Coordination régionale des Conseils de développement** et du CESER par la directrice du SMAS (une réunion le 30 janvier).

COMMUNICATION ET REPRESENTATION

Présentation du rapport d'activité 2018 du Conseil de développement auprès des conseils communautaires de la Communauté de Communes du Pays de Bitche (11 juillet) et de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences (26 septembre).

Validation de ce rapport en comité syndical du SMAS le 10 juillet.

Un article dédié au Conseil de développement est systématiquement publié dans la newsletter du SMAS. Ces articles sont rappelés ci-après.

>> La vie du Conseil de développement

Le Conseil de développement est une instance informelle, accompagnée dans son fonctionnement par le Pays Sarreguemines-Bitche (portage juridique par le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines).

Il est composé de 27 membres issus de la société civile (entreprises, associations, institutions, agriculteurs, commerçants, ...).

Le Conseil de développement a vocation à participer à l'élaboration de projets des collectivités, mais souhaite aussi proposer la mise en œuvre d'opérations en faveur du développement du territoire.

Le bilan de l'année écoulée est disponible

Plus d'infos sur le Conseil de développement



>> La vie du Conseil de développement

Jeu de Pays : Sarreguemines-Bitche lauréat!

Le Conseil de développement a posé des objectifs visant à mieux faire connaître le Pays, valoriser ses savoir-faire et spécificités... Dans ce cadre, le Conseil de développement a souhaité répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Jeu de Pays" organisé par l'Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays (ANPP) et les Jeux BORDIER.

La candidature du Conseil de développement du **Pays de Sarreguemines-Bitche** a été retenue pour 2019-2020. Il s'agira de développer un **jeu de** plateau identifiant les communes du Pays ponctué de questions thématiques (géographie, histoire, patrimoine...) et photographiques.

Ce jeu sera réalisé et produit par les éditions BORDIER.

Portrait de Grégory BORDIER:

Qui êtes-vous ? Et qu'est-ce que la démarche des Jeux de Pays ?

G.B : Je m'appelle Grégory BORDIER, j'ai 42 ans et je vis en Bretagne. Je suis éditeur de jeux et j'ai commencé à créer des jeux de société à destination des Pays en 2007.

Et qu'est ce qui vous a motivé la toute première fois que vous avez créé un jeu de *P*ays?

G.B : Je me suis rendu compte qu'on ne connait pas forcément très bien l'endroit où l'on habite. On connait des choses parfois très éloignées sans réellement connaître les richesses proches qui nous entourent. Faire découvrir des territoires grâce au jeu, voilà ce que j'aime car quoi de mieux que le jeu pour apprendre et avoir envie d'en découvrir plus.

On constate que beaucoup de vos Jeux de Pays sont sortis dans l'Ouest de la France. Du coup, le jeu de Pays de SarregueminesAvant toute chose, nous souhaitons que ce jeu de société soit une co-création, que le jeu soit porté par un maximum d'acteurs locaux (Conseil de développement, Offices de Tourisme, associations de valorisation du patrimoine, ...), que la population locale s'approprie ce jeu de société et, par extension, que les habitants redécouvrent des trésors cachés, des endroits qui sortent un peu des sentiers battus.

Vous allez faire le tour du territoire pour mieux le connaître. Comment cela va-t-il se passer?

G.B : Nous avons déjà pris contact avec la plupart des musées du territoire. Et puis, ensuite, le gros du travail va être de sillonner le Pays de long en large en essayant d'aborder l'ensemble des thématiques possibles.

Vous avez sans doute noté que le Platt est une thématique importante pour notre territoire. Comment appréhendez-vous cette thématique ?

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Bitche sera l'un des premiers à sortir dans l'Est de la France ?

G.B : Ce sera le deuxième Jeu de Pays lorrain. Le premier, sur le Lunévillois, sortira en octobre de cette année.

Qu'est-ce qui a retenu votre attention dans la candidature du Pays de Sarreguemines-Bitche?

G.B : Le Pays de Sarreguemines-Bitche a proposé une candidature qui nous a séduits. La motivation et le soutien que l'on va nous apporter sont des choses primordiales. G.B : Concernant le Platt, nous comptons lui faire la part belle dans notre jeu de société et je suis ravi que le Pays de Sarreguemines-Bitche soit aussi impliqué dans la sauvegarde et la promotion de cette langue.



Rendez-vous fin 2020 pour la sortie du Jeu de Pays de Sarreguemines-Bitche!

>> La vie du Conseil de développement

Florence SORIANO-GAFIUK est à la tête du Conseil de Développement du Pays de Sarreguemines-Bitche depuis le 19 septembre dernier. Un rôle dans lequel elle compte s'investir. Rencontre.



Florence SORIANO-GAFIUK

Qui êtes-vous ? Et que faites-vous dans la vie ?

F.S-G : Je suis une femme universitaire. Mes travaux de recherche en théorie algébrique des nombres m'ont permis d'obtenir la chaire de Professeure des universités. Ma carrière professionnelle est aussi marquée par mon investissement pour la formation des enseignants (professeurs de mathématiques et professeurs des écoles), mais aussi par mon engagement pour la mobilité et le bilinguisme franco-allemand.

Aujourd'hui, j'occupe deux postes de direction. Je suis en effet la directrice du site de Sarreguemines de l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education) de Lorraine, dont la vocation est de former les professeurs des écoles biculturelles franco-allemandes, mais aussi la directrice du collégium INTERFACE de l'université de Lorraine qui compte trois entités tournées vers les relations internationales : l'ISFATES, l'INSPÉ de Lorraine et l'UFR LANSAD*.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire partie du Conseil de développement et à vous présenter en tant que Présid<u>ente</u>?

F.S-G : D'une façon générale, je suis une femme sociétalement engagée. Je travaille

Comment comptez-vous animer le Conseil de développement ?

F.S-G : Je souhaite un Conseil de développement multi-facial : je ne dois pas être la seule à pouvoir représenter le conseil lors des différents évènements qui marquent l'actualité de notre territoire. Tous les membres doivent pouvoir vivre ces moments qui donnent un sens à notre action et qui nous lient émotionnellement et affectivement au pays. Les décisions doivent par ailleurs pouvoir être prises de façon à la fois collective et consensuelle. Jamais je n'oublierai que les membres du Conseil sont des bénévoles, qui, pour deux tiers d'entre eux, développent une activité professionnelle intense et exigeante en temps et en énergie. Je dois donc être en mesure de garantir l'efficience du conseil de développement, ce qui passera forcément par une animation attrayante, une approche pragmatique et l'instauration d'une ambiance sereine de travail.

Il est également important de préciser que le Conseil de développement s'appuie sur le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS). L'aide apportée est considérable en termes d'informations et de ressources. Merci donc à toute l'équipe du SMAS.

Quelle image avez-vous du Pays de Sarreguemines-Bitche?

F.S-G : Je suis née à Bordeaux et ai grandi dans le Médoc. Je suis arrivée dans le Pays de Bitche il y a déjà une vingtaine d'années. L'arrondissement de Sarreguemines-Bitche est donc ma terre d'adoption et j'y suis très attachée.

Des temps de communication ont été proposés à la **presse locale :** un article dans le Républicain Lorrain a également été publié le 9 octobre suite à l'élection de la Présidente.

Enfin, le Conseil de développement est représenté sur des évènements ayant lieu sur le territoire :

- Conférence du CDD de l'Agglomération messine le 8 mars ;
- Réunions publiques relatives au Plan Climat de la Communauté de Communes du Pays de Bitche le 7 mai et le 4 juin ;
- Comité de pilotage local de la démarche « Aménagement commercial dans le SCoT » le 17 juin et le 7 octobre ;
- Fermes ouvertes, le 29 septembre;
- Comité syndical du SMAS, le 16 octobre ;
- Inauguration de la 1ère tranche des travaux du site verrier de Meisenthal, le 19 octobre ;
- Marché paysan de Sarreguemines, le 20 octobre ;
- Inauguration de la boule de Noël de Meisenthal le 7 novembre ;
- Festival du film sur le handicap de Sarreguemines, les 18 et 21 novembre ;
- Inauguration de la mallette pédagogique bilingue de l'Inspé, le 5 décembre.



SCOT et Aménagement commercial. Copil local du 17 juin 2019



Inauguration de la boule de Noël de Meisenthal. 7 novembre 2019



Réunion plénière du CDD. 12 décembre 2019

ANNEXES

| COMPOSITION INITIALE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT LOI NOTRE 2017 | | | | |
|---|-------------|----------------|---|--|
| Thématique | Prénom | NOM | Structure ou fonction représentée | |
| Economie | | | | |
| Entreprise industrielle | Joseph | UTER | Entreprise Continental France SNC | |
| Entreprise industrielle | Grégoire | LEMONNIER | Entreprise SMART (titulaire) | |
| | Jean-Yves | SCHMITT | Entreprise SMART (suppléant) | |
| PME | Didier | STAB | Entreprise BatXpert | |
| Commerce | Philippe | SCHLOTTERBECK | Commerce Schlotterbeck Vêtements | |
| Agriculture/tourisme | Robin | CHALL | Exploitation « Ranch des bisons » | |
| Développement économique | François | SIATTE | Conseil en développement économique | |
| Social | | | | |
| Insertion | Jean-Marc | DEGEN | Cap Emploi | |
| Jeunes | Paula | VICENCIO | Mission locale | |
| Santé | Jean-Claude | KNEIB | Hôpitaux de Sarreguemines | |
| Handicap | Caroline | ISEL | Maison d'Accueil Spécialisée Rohrbach lès Bitche | |
| Culturel | | | | |
| Animation | Patrick | GIESSBERGER | Université populaire | |
| Média | Francis | HOFFMANN | TV Mosaïk | |
| Art | Philippe | KIEFFER | Association Artopie | |
| Livre | Isabelle | WILT | Réseau communautaire des bibliothèques | |
| Educatif | | | | |
| Université | Florence | SORIANO-GAFIUK | Professeure des universités Directrice du collegium INTERFACE Directrice du site de Sarreguemines de l'ESPÉ de Lorraine | |
| Périscolaire | Marcel | DEHLINGER | Loisir jeunesse (association et club de loisirs) | |
| Parentalité | Benoit | HENRY | Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE 57) | |
| Formation | Carole | KLEIN | GRETA (Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement) | |
| Scientifique | | | | |
| Université | Jean-Marie | FEVRE | Institut Universitaire de Technologie (IUT) | |
| Université | Philippe | BURG | IUT Moselle-Est Laboratoire de Chimie et Physique - Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) | |
| ONF | Claude | HOUPERT | Office National des Forêts (ONF) | |
| Environnement | | | | |
| Forêt | Fernand | KANZLER | Propriétaire forestier/centre régional de la propriété forestière | |
| Environnement/nature | Armand | WERNET | Groupement d'Etude et de Conservation de la Nature en Lorraine (GECNAL) | |
| Environnement | Eric | BRUA | Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN) | |
| Associatif | | | | |
| Sport | Robert | ALLMANG | Fédération française des sports populaires | |
| Randonnée | Jean-Marie | FILLIUNG | Club vosgien de Sarreguemines | |
| Sport | Thierry | CHRIST | Sprinter club Sarreguemines | |
| Associations | Benoit | KIEFFER | Monde associatif, sport, caritatif | |

CHARTE DE GOUVERNANCE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

(VERSION DE JUILLET 2018 - FORMALISATION SUITE A REUNION DU 12 MARS 2018 ET AU REGARD DU SONDAGE SUR LA PRESIDENCE)

UN FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE ET COLLECTIF COORDONNE PAR UNE PRESIDENCE

Une presidence coordonnatrice qui fait le lien avec les elus et les partenaires.

DES DECISIONS PRISES COLLECTIVEMENT A LA MAJORITE.

UNE GOUVERNANCE MODULABLE ET UN SUIVI DES TRAVAUX ENGAGES

LES THEMATIQUES/PROJETS SONT PROPOSES PAR UN OU PLUSIEURS MEMBRES DU GROUPE ET SONT VALIDES PAR LE GROUPE.

LE GROUPE DESIGNE UN OU PLUSIEURS « REFERENT » ANIMATEUR POUR CHAQUE PROJET OU THEMATIQUE RETENUS COLLECTIVEMENT. CES REFERENTS SONT EN CHARGE DU SUIVI DE « LEURS » THEMATIQUES ET DE LEUR MISE EN ŒUVRE.

PLUSIEURS THEMATIQUES OU PROJETS PEUVENT ETRE TRAITEES « SIMULTANEMENT ».

LES THEMATIQUES OU PROJETS SONT TRAITES COLLECTIVEMENT PAR L'ENSEMBLE DU GROUPE. CHACUN EST LIBRE D'Y PARTICIPER OU NON.

UNE INSTANCE OUVERTE AUX RESEAUX ET EN QUETE D'ENRICHISSEMENT ET D'EMULATION

AFIN D'ENRICHIR SES REFLEXIONS, LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT POURRA FAIRE INTERVENIR OU ASSOCIER DES PERSONNES EXTERIEURES AU GROUPE ; IL POURRA RENCONTRER D'AUTRES INSTANCES SIMILAIRES, PREVOIR DES VISITES DE PROJET OU PARTICIPER A DES TEMPS D'ECHANGES (SEMINAIRES, VOYAGES D'ETUDE...).

UN ENGAGEMENT TOLERANT, ETHIQUE ET EQUITABLE POUR TOUT LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

LES MEMBRES DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT S'ENGAGENT A DEFENDRE L'INTERET COMMUN, A FAIRE PREUVE D'ECOUTE ET DE TOLERANCE EN SON SEIN, A NE PAS DEFENDRE DES CAUSES OU INTERETS PERSONNELS, POLITIQUES OU RELIGIEUX.

ILS S'ENGAGENT A FAIRE PREUVE DE RESPECT A L'EGARD DES INSTITUTIONS ET DECISIONS POLITIQUES.

ILS S'ENGAGENT A TRAVAILLER SUR LES PROJETS POUVANT PRESENTER UN INTERET POUR L'ENSEMBLE DES COLLECTIVITES DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES.

UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT INDEPENDANT MAIS CONNECTE AUX INSTANCES POLITIQUES

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT EST UNE INSTANCE INDEPENDANTE QUI S'EFFORCERA DE PORTER SA VOIX AUPRES DES ELUS DU TERRITOIRE PAR L'INTERMEDIAIRE DE SON PRESIDENT OU DE LA PARTICIPATION DE SES MEMBRES A DES GROUPES DE TRAVAIL OU DES TEMPS DE CONCERTATION PROPOSES PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SARREGUEMINES CONFLUENCES, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BITCHE OU LE SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES.

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT POURRA PRODUIRE DES CONTRIBUTIONS OU AVIS AUX PROJETS ENGAGES PAR LES COLLECTIVITES LOCALES SUITE A SAISIE DES COLLECTIVITES OU A AUTO-SAISINE.

IL PRESENTERA SON RAPPORT D'ACTIVITE AUPRES DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES CHAQUE ANNEE. CE RAPPORT D'ACTIVITE FERA NOTAMMENT ETAT DES TRAVAUX ENGAGES MAIS AUSSI DE LEUR SUIVI S'IL Y A LIEU.

UN FONCTIONNEMENT PRAGMATIQUE ET EFFICACE

LES REUNIONS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT FONT SYSTEMATIQUEMENT L'OBJET D'UN ORDRE DU JOUR ET DE DELAIS DETERMINES ET SUIVIS (HORAIRES).

ELLES FONT L'OBJET D'UNE PREPARATION ET DE SUPPORTS DE TRAVAIL ADAPTES, SANS EXCES.

IL SERA FAIT EN SORTE QUE CHACUN PUISSE S'EXPRIMER EQUITABLEMENT.

LE SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES ASSISTE LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DANS LA FORMALISATION DE SES REUNIONS, DOCUMENTS DE TRAVAIL ET PROPOSITIONS OU AVIS.

LES REUNIONS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT N'ONT PAS TOUJOURS LIEU AU MEME ENDROIT.

UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT OUVERT AUX CITOYENS

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT SE DONNE LA POSSIBILITE D'ORGANISER DES CONSULTATIONS CITOYENNES.

UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT CONVIVIAL

LES REUNIONS SE DEROULENT DANS UN CADRE BIENVEILLANT ET CONVIVIAL.

DUREE DU MANDAT

LA PRESIDENCE EST INSTALLEE POUR UNE DUREE DE 2 ANS.

UN BILAN SUR LA GOUVERNANCE ET LA COMPOSITION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT EST PROPOSE SUITE A L'ORGANISATION DES NOUVELLES ASSEMBLEES COMMUNAUTAIRES.



99 rue du Maréchal Foch – 57200 SARREGUEMINES

Tél: 03.87.28.30.57 - Fax: 03.87.28.53.29

Courriel: vanina.chauvet@agglo-sarreguemines.fr / melissa.helwig@agglo-sarreguemines.fr / manuel.rossi@agglo-sarreguemines.fr

Site Internet: www.syndicat-mixte-sarreguemines.org